

# **Résolution de la commission du personnel de l'Hôpital Riviera-Chablais**

**8 février 2023**

La commission du personnel de l'Hôpital Riviera-Chablais est solidaire de la résolution adoptée par les commissions du personnel de la Fédération des Hôpitaux Vaudois (FHV) le 30 janvier 2023.

Le financement de notre hôpital étant intercantonal, notre taux d'indexation n'est pas encore fixé. Nous demandons que les gouvernements valdo-valaisans se déterminent et indexent pleinement nos salaires à l'indice du coût de la vie.

Dans le canton de Vaud, nous appuyons la demande d'ouverture immédiate de véritables négociations avec les syndicats et organisations du personnel, avec comme base une nouvelle proposition d'indexation qui constitue au minimum une nette amélioration de la décision communiquée le 8 décembre dernier.

**Sans réponse positive à cette demande, nous décidons de nous mobiliser le 9 février et de participer aux actions et manifestations organisées ce jour-là.**